

**COMMUNE DE LAUSANNE**

---

**Budget de fonctionnement de l'exercice 2012**  
**Plan des investissements pour les années 2012 à 2015**  
**Transfert de SI-REN du patrimoine administratif au patrimoine financier**

---

*Préavis N° 2011/50*

Lausanne, le 5 octobre 2011

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2012 ainsi que le plan des investissements pour les années 2012 à 2015.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
  2. **Considérations générales**
  3. **Modifications structurelles**
  4. **Budget de fonctionnement de 2012**
  5. **Plan des investissements pour les années 2012 à 2015**
  6. **Evolution présumée de la situation financière en 2012**
  7. **Transfert de SI-REN du patrimoine administratif au patrimoine financier**
  8. **Conclusions**
-

## 1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2012 :

### Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTE 2010	BUDGET 2011 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2012	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>				
			CHARGES	REVENUS
1'709'521'622.40	1'736'359'900	Total des charges	1'802'242'400	65'882'500
1'722'942'175.53	1'723'190'700	Total des revenus		1'770'037'400
13'420'553.13	-13'169'200	<b>Excédent de charges (-) ou de revenus</b>		<b>-32'205'000</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
			DEPENSES	RECETTES
145'390'257.83	187'867'100	Total des dépenses	168'330'400	-19'536'700
13'158'984.24	10'718'000	Total des recettes		11'789'000
132'231'273.59	177'149'100	<b>Investissements nets</b>		<b>156'541'400</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
-132'231'273.59	-177'149'100	Investissements nets	156'541'400	-20'607'700
107'012'091.83	106'847'400	* Amortissements		110'437'500
39'639'565.44	-165'800	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	2'391'000	2'225'200
13'420'553.13	-13'169'200	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	32'205'000	19'035'800
27'840'936.81	-83'636'700	<b>Insuffisance d'autofinancement</b>		<b>80'699'900</b>
160'072'210.40	93'512'400	* <b>Autofinancement du compte de fonctionnement</b>		<b>75'841'500</b>

Le compte de fonctionnement fait apparaître **un excédent des charges de 32.2 millions de francs**; ce résultat, en détérioration de quelque 19 millions par rapport à celui du budget précédent, relève d'une conjoncture économique qui s'annonce toujours très incertaine et d'augmentations notamment de la facture sociale (+5 millions) et de la participation à des entreprises de transports (+4.5 millions), ainsi que d'une augmentation des amortissements et défalcons de 6.5 millions.

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 168.3 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 8.1 millions de francs). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 11.8 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2012 atteignent 156.5 millions, soit 20.6 millions de moins que l'année précédente. Le recul à un niveau moindre de ces dépenses confirme l'intention de la Municipalité de maîtriser au mieux ses investissements futurs dans un contexte économique qui reste difficile.

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 75.8 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 80.7 millions par le recours à l'emprunt.

## 2. CONSIDERATIONS GENERALES

L'élaboration du budget 2012 présentant un excédent de charges de 32.2 millions s'est révélée délicate dans un contexte économique particulier où la crise de la dette en zone euro et la cherté du franc suisse qui en découle sont en train de mettre à mal l'économie suisse.

La réforme de l'organisation policière entraîne pour la ville de Lausanne un coût supplémentaire de 7.5 millions de francs, montant plus que compensé par une bascule de 2 points d'impôts du canton aux communes. Le coefficient d'impôt communal 2012 est donc de 79 points contre 77 au budget 2011.

La résilience de l'économie locale a conduit la Municipalité à prévoir des recettes fiscales, certes en diminution par rapport aux derniers chiffres connus de 2010, mais néanmoins solides en regard de ces dernières années.

Les dépenses dans le secteur social augmentent avec, notamment, une facture sociale en hausse de 5 millions de francs. La participation à des entreprises de transports augmente quant à elle de 4.5 millions et les amortissements et défalcatons sont en hausse de 6.5 millions.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'élève à 75.8 millions de francs, en diminution de 17.7 millions par rapport au budget précédent. Les dépenses d'investissements nettes du patrimoine administratif s'établissent à 156.5 millions, en diminution de 20.6 millions par rapport au budget 2011; l'insuffisance d'autofinancement atteint donc 80.7 millions de francs, montant inférieur de 2.9 millions à celui budgétisé pour 2011 (83.6 millions).

Enfin, la Municipalité profite de ce préavis pour vous proposer de transférer la participation dans la société SI-REN du patrimoine administratif au patrimoine financier puisque des rendements prochains sont attendus. Le patrimoine financier est donc plus adéquat pour comptabiliser cette participation.

## 3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

### Remarque générale

Suite à la nouvelle législature, le budget 2012 enregistre plusieurs modifications de structure importantes par rapport au budget 2011, à savoir :

- ⇒ le Service de la révision (1800 → 6800) et le Service financier (1900 → 6900) sont transférés à la nouvelle Direction des finances et du patrimoine vert,
- ⇒ le Service des forêts, domaines et vignobles forme, après la fusion avec le Service des parcs et promenades, le nouveau sous-centre "Parcs et domaines". Le sous-centre "Bureau d'intégration canine" (3305 → 6602) rejoint également le Patrimoine vert en quittant le Service du logement et des gérances,
- ⇒ le Service social Lausanne CSR (630 → 511) quitte l'ancienne Direction de la sécurité sociale et de l'environnement pour rejoindre la nouvelle Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale,
- ⇒ le Service du travail et de l'intégration (640 → 521) quitte également l'ancienne Direction de la sécurité sociale et de l'environnement pour rejoindre la nouvelle Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale,
- ⇒ le sous-centre 3303 "Administration de la direction et commission immobilière" quitte le Service du logement et des gérances et devient le sous-centre 3000,
- ⇒ le Service du Magesi, nouvellement appelé Service Achat et logistique Ville quitte la Direction des services industriels pour rejoindre la Direction des finances et du patrimoine vert (702 → 6700),

- ⇒ le Service des assurances sociales (610 → 390) quitte l'ancienne Direction de la sécurité sociale et de l'environnement pour rejoindre la nouvelle Direction de la culture et du logement,
- ⇒ les subventions "Ecoles de musiques" (environ 7.5 mios) ont été transférées du Service de la jeunesse et des loisirs au Service de la culture (5610 → 3600).

#### 4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2012

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2012 et de 2011, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat global	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'802'242'400	1'736'359'900	65'882'500	3.8
Revenus	1'770'037'400	1'723'190'700	46'846'700	2.7
<b>Excédent de charges</b>	<b>32'205'000</b>	<b>13'169'200</b>	<b>19'035'800</b>	<b>144.5</b>

Résultat par catégorie	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>3 Charges</b>	<b>1'802'242'400</b>	<b>1'736'359'900</b>	<b>65'882'500</b>	<b>3.79</b>
30 Charges de personnel	550'259'500	545'774'700	4'484'800	0.82
31 Biens, services et marchandises	533'765'500	523'608'000	10'157'500	1.94
32 Intérêts passifs	71'542'000	71'538'000	4'000	0.01
33 Amortissements	123'657'700	117'126'800	6'530'900	5.58
35 Dédommagements à des collectivités publiques	270'479'200	248'426'600	22'052'600	8.88
36 Subventions accordées	81'384'000	80'175'100	1'208'900	1.51
38 Attributions aux réserves	7'669'600	9'561'700	-1'892'100	-19.79
39 Imputations internes	163'484'900	140'149'000	23'335'900	16.65
<b>4 Revenus</b>	<b>1'770'037'400</b>	<b>1'723'190'700</b>	<b>46'846'700</b>	<b>2.72</b>
40 Impôts	470'800'000	459'630'000	11'170'000	2.43
41 Patentes, concessions	2'558'500	2'253'500	305'000	13.53
42 Revenus des biens	113'696'900	113'944'800	-247'900	-0.22
43 Taxes, ventes et prestations facturées	743'691'200	736'622'500	7'068'700	0.96
44 Part à des recettes sans affectation	4'900'000	4'600'000	300'000	6.52
45 Dédommagements de collectivités publiques	259'371'900	254'804'300	4'567'600	1.79
46 Subventions acquises	1'473'400	1'459'100	14'300	0.98
48 Prélèvements sur les réserves	10'060'600	9'727'500	333'100	3.42
49 Imputations internes	163'484'900	140'149'000	23'335'900	16.65
<b>RESULTAT</b>				
<b>Excédent de charges</b>	<b>32'205'000</b>	<b>13'169'200</b>	<b>19'035'800</b>	<b>144.55</b>

L'évolution des charges et des revenus par direction s'établit comme suit, avec une reconstitution du budget 2011 sur la base de celui de 2012 :

Résultat par direction	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>Charges</b>	<b>1'802'242'400</b>	<b>1'736'359'900</b>	<b>65'882'500</b>	<b>3.79</b>
Administration générale	327'873'600	304'455'800	23'417'800	7.69
Sécurité publique et sports	181'228'400	174'756'400	6'472'000	3.70
Culture et logement	145'923'600	133'430'300	12'493'300	9.36
Travaux	228'802'700	226'894'500	1'908'200	0.84
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	256'967'700	244'037'900	12'929'800	5.30
Finances et patrimoine vert	125'353'100	123'550'100	1'803'000	1.46
Services industriels	536'093'300	529'234'900	6'858'400	1.30
<b>Revenus</b>	<b>1'770'037'400</b>	<b>1'723'190'700</b>	<b>46'846'700</b>	<b>2.72</b>
Administration générale	175'135'700	171'424'400	3'711'300	2.16
Sécurité publique et sports	74'033'400	75'204'500	-1'171'100	-1.56
Culture et logement	83'307'200	55'176'000	28'131'200	50.98
Travaux	158'623'400	159'306'000	-682'600	-0.43
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	96'365'900	93'104'600	3'261'300	3.50
Finances et patrimoine vert	575'767'100	563'009'800	12'757'300	2.27
Services industriels	606'804'700	605'965'400	839'300	0.14
<b>RESULTAT</b>				
<b>Excédent de charges</b>	<b>32'205'000</b>	<b>13'169'200</b>	<b>19'035'800</b>	<b>144.55</b>

A "Administration générale", l'augmentation des charges provient principalement d'une hausse de 22 millions des dédommagements à des collectivités publiques (voir chapitre 35), avec en particulier des augmentations de la facture sociale, de la participation à des entreprises de transports, de la contribution au fonds de péréquation intercommunal et la nouvelle charge relative à la réforme policière.

A "Culture et logement", la hausse des charges s'explique pour près de 10 millions par le chapitre 390 "Imputations internes" suite à la facturation dès 2012 des loyers et charges d'exploitation des locaux occupés par les services de l'administration communale. Cette nouveauté se répercute également sur les recettes de cette direction sous le chapitre 490 "Imputations internes" avec une hausse de cette rubrique de 26 millions.

Enfin, il semble utile de présenter l'évolution des charges 30 "Charges de personnel", 31 "Biens, services et marchandises" et 36 "Subventions accordées" qui représentent les charges courantes des directions.

Charges 30, 31 et 36	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale	63'133'700	64'469'800	-1'336'100	-2.07
Sécurité publique et sports	163'819'100	163'864'600	-45'500	-0.03
Culture et logement	106'560'800	104'904'500	1'656'300	1.58
Travaux	169'815'800	167'493'700	2'322'100	1.39
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	226'539'900	220'758'800	5'781'100	2.62
Finances et patrimoine vert	60'702'100	60'342'500	359'600	0.60
Services industriels	391'337'600	382'723'900	8'613'700	2.25
<b>Total</b>	<b>1'181'909'000</b>	<b>1'164'557'800</b>	<b>17'351'200</b>	<b>1.49</b>

Le budget 2011 a été reconstitué pour le rendre comparable au budget 2012. Par ailleurs, le total de l'Administration générale est épuré du correctif de la masse salariale (voir chapitre 30).

A "Administration générale", la baisse provient de plusieurs éléments (transfert dans les services de l'administration des travaux d'impression et de mise sous plis automatique, édition d'un livre-cadeau en 2011, élections en 2011, diminution globale des prestations de tiers). A "Sécurité publique et sports", la diminution provient de la fin du crédit-retraite des pompiers, alors qu'aux "Services industriels" l'augmentation provient pour une grande partie de la facturation aux SI par le Service Achat et logistique Ville (SALV, ex-MAGESI) de la part au coût de fonctionnement de la logistique précédemment facturée en imputations internes lorsque ce service faisait partie des Services industriels.

Globalement, l'augmentation de ces charges épurées est de 1.5 %.

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- B) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2012

—

### 3 CHARGES

#### 30 Charges de personnel

+ 4.5 mios ou + 0.8 %

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale	40'714'200	41'060'000	-345'800	-0.8
Sécurité publique et sports	138'384'800	137'229'600	1'155'200	0.8
Culture et logement	33'996'800	33'691'100	305'700	0.9
Travaux	103'750'600	103'825'800	-75'200	-0.1
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	134'483'800	131'333'700	3'150'100	2.4
Finances et patrimoine vert	46'568'000	46'217'700	350'300	0.8
Services industriels	68'861'300	67'416'800	1'444'500	2.1
Sous-total	566'759'500	560'774'700	5'984'800	1.1
Correctif de la masse salariale	-16'500'000	-15'000'000	-1'500'000	10.0
<b>Total</b>	<b>550'259'500</b>	<b>545'774'700</b>	<b>4'484'800</b>	<b>0.8</b>

A des fins de comparaison, les chiffres du budget 2011 ont été retraités afin de les rendre comparables avec le budget 2012.

Les chiffres du budget de 2012 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ *Indexation de 0.3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2011*
- ⇒ *augmentations d'effectifs d'environ 32 EPT dont 7.125 EPT adoptés par voie de préavis*
- ⇒ *anticipation sur les économies de salaires : 16.5 millions de francs.*

A titre de comparaison, le budget 2011 prévoyait une augmentation d'une centaine d'EPT.

Relevons une augmentation de 12.1 EPT au Service social Lausanne, unités de prestations, dont une majeure partie des charges liées à ces nouveaux postes sera remboursée par l'Etat.

**31 Biens, services et marchandises****+ 10.2 mios ou + 1.9 %**

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2012	2011	fr.	%
	fr.	fr.		
Fournitures, mobilier, machines et matériel	16'688'200	16'792'600	-104'400	-0.6
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	26'551'300	26'329'700	221'600	0.8
Marchandises	18'450'000	19'268'700	-818'700	-4.2
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	33'988'900	34'069'100	-80'200	-0.2
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	44'016'800	40'884'000	3'132'800	7.7
Honoraires et prestations de services	109'240'000	98'028'100	11'211'900	11.4
Autres dépenses en biens, services et marchandises	35'751'300	39'761'400	-4'010'100	-10.1
Sous-total	284'686'500	275'133'600	9'552'900	3.5
Achats d'énergie par les SI	249'079'000	248'474'400	604'600	0.2
<b>Total</b>	<b>533'765'500</b>	<b>523'608'000</b>	<b>10'157'500</b>	<b>1.9</b>

Aux Services industriels, l'augmentation importante du prix moyen des énergies achetées par le Service du gaz et du chauffage à distance entraîne des dépenses supplémentaires de quelque 6 millions de francs (compensés en recettes), alors qu'au Service de l'électricité la baisse des tarifs, ainsi qu'une diminution des achats à terme, provoquent, au contraire, une régression du coût des achats de 5.2 millions environ (avec répercussion sur les ventes).

Quant aux autres dépenses du chapitre, elles s'accroissent de quelque 9.6 millions de francs, soit de 3.5 %.

Les écarts que l'on peut mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

310 Livre cadeau officiel en 2011 pour jeunes citoyens (5'000 ex.)	- 0.197
314 Entretien des biens immobiliers	+ 0.687
315 SI – Frais d'entretien des installations	- 1.065
316 Service social Lausanne – Hausse des logements de transition	+ 0.675
316 Logement et gérances – Location de nouveaux locaux pour le SOI	+ 0.506
316 SI – SDS – Hausse des prestations du SOI, maintenance SAP, licences SAP pour LausaShop	+ 0.679
318 SPeL – Diminution de la facturation de la CPCL pour la gestion des dossiers	- 0.229
318 Routes et mobilité – Participation à Label Suisse	+ 0.300
318 Assainissement – Diminution de la participation à Gedrel	- 0.266
318 Eauservice – Quote-part des charges des SI et prestations du SALV	+ 0.916
318 Service d'accueil de jour de l'enfance – Institutions subventionnées - Augmentation des places d'enfants dans les garderies privées subventionnées	+ 0.400
318 SI – Facturation des prestations du SALV (suite au transfert)	+ 6.282
318 SI – Multimedia – Hausse du trafic de téléphonie	+ 0.930
319 SPSL – Fin du crédit-retraite des sapeurs-pompiers	- 1.658
319 SI – Diminution des frais Swissgrid en relation avec le timbre d'acheminement THT	- 1.850



**32 Intérêts passifs****0 mio ou – 0.0 %**

Ce statut-quo s'explique principalement par le maintien des taux du marché des capitaux à des niveaux particulièrement bas.

**33 Amortissements****+ 6.5 mios ou + 5.6 %**

	<b>Budget 2012</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	5'700'000	5'400'000	300'000	5.6
Autres pertes, défalcatons et moins-values	7'520'200	4'879'400	2'640'800	54.1
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	7'202'500	6'935'270	2'669'800	3.8
Amortissements du patrimoine administratif des SI	38'415'000	37'494'700	920'300	2.5
<b>Total</b>	<b>123'657'700</b>	<b>117'126'800</b>	<b>6'530'900</b>	<b>5.6</b>

L'évolution de la conjoncture économique fait craindre un accroissement des pertes liées aux créances d'impôt ainsi qu'aux facturations effectuées par les directions.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la hausse enregistrée à la Bourse communale résulte principalement de l'augmentation des dépenses d'investissement des crédits-cadres à la Direction des travaux (+3.1 mios) et des 1<sup>er</sup> amortissements des crédits suivants (+3.5 mios) :

– <i>Assainissement et entretien des installations sportives</i>	+0.400
– <i>Lausanne, Capitale Olympique</i>	+0.162
– <i>Impôts sur divertissements – Arrêté d'imposition – Manifestations de grande envergure</i>	+0.083
– <i>Projet d'établissement des PGEE et PGEEI</i>	+0.142
– <i>Avenue du Grey, réaménagement</i>	+0.143
– <i>Avenue Pierre Decker, remplacement des conduites</i>	+0.170
– <i>Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires, 4<sup>ème</sup> étape</i>	+1.743
– <i>Equipement réseaux des bâtiments scolaires</i>	+0.424
– <i>Locaux pour orchestre de jeunes, Bordes 49bis</i>	+0.050
– <i>Aménagement du parc de Tivoli</i>	+0.117
– <i>Rue du Bugnon et av. de la Sallaz, arborisation</i>	+0.034

A **eauservice**, une modification d'imputation comptable des taxes de raccordement pour les nouveaux branchements, désormais comptabilisées en recettes d'investissements en lieu et place de revenus du compte de fonctionnement (conformément aux exigences en la matière), entraîne une diminution des amortissements de 5 millions par rapport au budget 2011; cette opération est compensée par une diminution des recettes du même montant (voir chapitre 43), elle est donc globalement neutre.

Quant aux hausses prévues aux SI, elles proviennent des investissements réalisés ces dernières années, notamment les importants travaux en cours pour l'extension du chauffage à distance de Lausanne.

**35 Dédommagements à des collectivités publiques****+ 22.1 mios ou + 8.9 %**

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	103'000'000	99'400'000	3'600'000	3.6
Participation à des entreprises de transports	56'500'000	52'000'000	4'500'000	8.7
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'250'000	2'200'000	50'000	2.3
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	540'000	532'500	7'500	1.4
Contribution à la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	633'600	627'700	5'900	0.9
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	13'600'000	12'162'500	1'437'500	11.8
Facture sociale	85'800'000	80'837'500	4'962'500	6.1
Réforme policière	7'500'000	0	7'500'000	
Autres dédommagements	655'600	666'400	-10'800	-1.6
<b>Total</b>	<b>270'479'200</b>	<b>248'426'600</b>	<b>22'052'600</b>	<b>8.9</b>

L'augmentation de la contribution au **fonds de péréquation intercommunal** est partiellement compensée par une augmentation de 1 million du retour dudit fonds (voir chapitre 45).

L'accroissement de la participation à l'**Organisme médico-social vaudois** est dû à l'augmentation de la cotisation par habitant de fr. 97.30 à fr. 106.80.

La **réforme de l'organisation policière** entraîne pour la Ville un coût supplémentaire de 7.5 mios plus que compensés par une bascule de 2 points d'impôts du canton aux communes. Le coefficient d'impôt communal 2012 est donc de 79 points contre 77 au budget 2011 (voir chapitre 40).

Quant aux charges des **transports urbains et régionaux**, elles sont en nette progression compte tenu de la modernisation en cours des infrastructures et du matériel roulant ainsi que de l'extension du réseau.

**36 Subventions accordées****+ 1.2 mio ou + 1.5 %**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale	4'031'000	4'050'000	-19'000	-0.5
Sécurité publique et sports	5'503'300	5'358'300	145'000	2.7
Culture et logement	46'524'500	46'077'700	446'800	1.0
Travaux	20'000	20'000	0	-
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	25'275'200	24'639'100	636'100	2.6
Finances et patrimoine vert	30'000	30'000	0	0.0
<b>Total</b>	<b>81'384'000</b>	<b>80'175'100</b>	<b>1'208'900</b>	<b>1.5</b>

A des fins de comparaison, les chiffres du budget 2011 ont été retraités afin de les rendre comparables avec le budget 2012.

Voici les variations principales intervenues entre le budget de 2012 et celui de 2011 (en millions de francs) :

⇒	<i>Championnat du Monde de course d'orientation</i>	+	0.200
⇒	<i>International Horse Show – Global Champions Tour (concours équestre)</i>	+	0.100
⇒	<i>Charges d'intérêts des sociétés immobilières</i>	-	0.169
⇒	<i>Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.</i>	+	0.117
⇒	<i>Accueil à Bas Seuil – Association Le Passage</i>	+	0.226
⇒	<i>Dépenses diverses d'assistance</i>	+	0.100
⇒	<i>La Caravane interculturelle</i>	+	0.200
⇒	<i>Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise</i>	+	0.132

### 38 Attributions aux réserves

- 1.9 mio ou - 19.8 %

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	100'000	100'000	0	0.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000	500'000	0	0.0
Fonds de eauservice	1'389'900	1'342'900	47'000	3.5
Fonds des SI	5'679'700	7'618'800	-1'939'100	-25.5
<b>Total</b>	<b>7'669'600</b>	<b>9'561'700</b>	<b>-1'892'100</b>	<b>-19.8</b>

Aux Services industriels, l'attribution au fonds de péréquation du gaz prévue au budget de 2011 n'est pas reconduite.

### 39 Imputations internes

+ 23.3 mios ou + 16.7 %

Cette forte augmentation s'explique principalement par la facturation par le Service du logement et des gérances, dès 2012, des loyers et des charges d'exploitation des locaux occupés par les services de l'administration communale.

## 4 REVENUS

### 40 Impôts

+ 11.2 mios ou + 2.4 %

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)		Comptes 2010
	fr.	fr.	fr.	%	fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	312'000'000	296'000'000	16'000'000	5.4	337'643'646.46
Impôts sur le bénéfice et le capital	95'000'000	97'000'000	-2'000'000	-2.1	101'914'195.65
Impôts fonciers	34'300'000	33'000'000	1'300'000	3.9	32'877'483.25
Droits de mutations	9'000'000	8'000'000	1'000'000	12.5	8'638'661.85
Impôts sur les successions et les donations	15'000'000	20'000'000	-5'000'000	-25.0	11'892'963.05
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'500'000	5'630'000	-130'000	-2.3	6'553'233.85
<b>Total</b>	<b>470'800'000</b>	<b>459'630'000</b>	<b>11'170'000</b>	<b>2.4</b>	<b>499'520'184.11</b>

Ainsi que relevé plus haut, suite à la **réforme policière**, le taux d'impôt passe de 77 à 79 dès 2012. Cependant, une charge supplémentaire de 7.5 millions relative à la "basculé" de ces 2 points d'impôts du canton aux communes figure sous le groupe de charges 35 "Dédommagement à des collectivités publiques". Dès lors, les chiffres budgétisés pour le prochain exercice ont été déterminés à partir des résultats enregistrés effectivement en 2010, combinés avec la hausse du taux en question et compte tenu d'une conjoncture économique incertaine.

Relevons, à titre indicatif, que sur une base identique de 79 points, les impôts touchés par l'opération de bascule s'établiraient comme il suit :

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)		Comptes 2010
	fr.	fr.	fr.	%	fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	312'000'000	303'690'000	8'310'000	2.7	321'370'000.00
Impôts sur le bénéfice et le capital	95'000'000	99'520'000	-4'520'000	-4.5	97'000'000.00

Le montant budgété pour les impôts sur le revenu et la fortune augmente de 8.3 millions (+2.7 %) par rapport au budget 2011 et diminue de 9.4 millions (-2.9 %) par rapport aux comptes 2010. Cette diminution découle principalement de l'impôt à la source. En effet, aux comptes 2010, cet impôt se montait à 40 millions suite à un rattrapage exceptionnel. La moyenne des dernières années se situe pourtant à 26 millions. C'est donc ce montant qui a été introduit au budget 2012. Cette baisse est compensée en partie par l'augmentation sur les autres types d'impôts regroupés dans cette rubrique. L'impôt sur la fortune est prévu à la baisse par rapport au budget 2011 (-5 millions, -16.6 %) mais stable par rapport aux comptes 2010 (+0.3 million), année qui avait été marquée par une baisse de cet impôt suite notamment à la baisse des marchés boursiers, situation qui ne s'est pas réellement rétablie à ce jour.

L'impôt sur le bénéfice et le capital diminue globalement de 2 millions de francs (-2.1 %) par rapport aux comptes 2010 et de 4.5 millions de francs (-4.5 %) par rapport au budget 2011. La prudence a prévalu dans l'estimation des recettes fiscales provenant des personnes morales, ceci compte tenu de la conjoncture économique prévalant au moment de l'élaboration du budget et des incertitudes sur les effets réels de la "réforme sur l'imposition des entreprises II". Par ailleurs, la récente décision du canton concernant un second allègement fiscal en faveur des entreprises vaudoises aura un impact estimé à 300'000 francs.

Compte tenu des montants historiquement relativement faibles enregistrés au titre d'impôts sur les successions et donations en 2009 et 2010, le budget 2012 est basé, par prudence, sur la moyenne de ces deux dernières années.

#### 41 Patentes, concessions

+ 0.3 mio ou + 13.5 %

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

#### 42 Revenus des biens

- 0.2 mio ou - 0.2 %

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	43'640'100	43'726'200	-86'100	-0.2
Revenu des immeubles du patrimoine financier	30'281'700	29'760'000	521'700	1.8
Revenu des biens du patrimoine administratif	36'255'900	36'957'700	-701'800	-1.9
Autres revenus	3'519'200	3'500'900	18'300	0.5
<b>Total</b>	<b>113'696'900</b>	<b>113'944'800</b>	<b>-247'900</b>	<b>-0.2</b>

En ce qui concerne le patrimoine administratif, la diminution des revenus est principalement liée au changement relatif à la facturation interne du loyer et des charges d'exploitations des locaux de l'ORP; cette diminution est compensée en recettes internes au Service du logement et des gérances (voir chapitre 43).

#### 43 Taxes, ventes et prestations facturées

+ 7.1 mios ou + 1.0 %

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	108'662'300	101'926'500	6'735'800	6.6
Ventes diverses (sans les SI)	66'445'600	63'535'400	2'910'200	4.6
Frais facturés à des tiers, remboursements (sans les SI)	8'584'200	8'482'700	101'500	1.2
Amendes	22'100'000	23'760'000	-1'660'000	-7.0
Autres contributions (sans les SI)	14'006'000	13'215'400	790'600	6.0
Sous-total	219'798'100	210'920'000	8'878'100	4.2
Recettes des SI	523'893'100	525'702'500	-1'809'400	-0.3
<b>Total</b>	<b>743'691'200</b>	<b>736'622'500</b>	<b>7'068'700</b>	<b>1.0</b>

Aux **Services industriels**, le montant des ventes du Service du gaz et du chauffage à distance est en progression de quelque 9.8 millions de francs suite à l'ajustement des tarifs en fonction de la hausse des coûts d'approvisionnement. Au Service de l'électricité, en revanche, le produit du timbre d'acheminement, la baisse des tarifs ainsi que la baisse des ventes-marchés entraînent une diminution des prévisions de revenus de 14.6 millions de francs (voir également le chapitre des charges 31). Les prestations facturées par les SI aux crédits d'investissements (rubrique 438) augmentent pour leur part de 0.2 million de francs.

Quant à l'ensemble des autres revenus de la Bourse communale, ils progressent de 4.2 %, en précisant que l'amélioration anticipée sur des recettes et mesures d'économies supplémentaires à décider par la Municipalité pour 2012 a été reconduite à 3 millions de francs.

Suite au passage du Service d'achat et de logistique de la ville (SALV, anciennement MAGESI) des Services industriels à la direction des finances et du patrimoine vert, la refacturation des charges aux services utilisateurs des SI ne se fait désormais plus sous forme d'imputations internes mais par ce chapitre de charges qui enregistre ainsi une augmentation de 8 millions de francs.

On peut mettre en exergue les écarts suivants (en millions de francs) :

431	Service financier – Emoluments administratifs (contentieux)	+	1.000
434	SOI – Prestations à la clientèle interne et externe	+	0.947
434	Centre de vie infantine – facturation aux parents	+	0.909
434	SSL – Agrandissement du parc des appartements sociaux de transition	+	0.660
434	Assainissement – Traitement des déchets d'entreprises lausannoises	–	0.520
434	Assainissement – Prestations facturées à GEDREL	–	0.402
434	Taxe d'épuration des eaux	–	1.023
434	Eauservice – Comptabilisation des taxes de raccordement en recettes d'investissement dès 2012	–	4.700
434	Eauservice – Ajustement de la prévision des ventes	+	2.500
434	Multimedia – Recette de communications VOIP (téléphonie)	+	1.802
437	Corps de police – Amendes	–	1.500
439	Facturation des loyers à l'ORP (précédemment sous la rubrique 427)	+	0.764

#### 44 Part à des recettes sans affectation + 0.3 mio ou + 6.5 %

La part communale à l'impôt sur les gains immobiliers a été adaptée compte tenu des chiffres de 2010.

#### 45 Dédommagements de collectivités publiques + 4.6 mios ou + 1.8 %

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2012	2011	fr.	%
	fr.	fr.		
Fonds de péréquation intercommunal	156'000'000	153'000'000	3'000'000	2.0
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières	16'600'000	16'600'000	0	0.0
Facturation à l'Académie de police de Savatan	924'000	923'000	1'000	0.1
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'708'400	8'706'600	1'800	0.0
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'800'000	2'800'000	0	0.0
Participation cantonale à la nouvelle aide au logement	1'000'000	1'000'000	0	0.0
Participations diverses aux charges du Service social	23'880'300	23'723'200	157'100	0.7
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'264'100	10'853'900	410'200	3.8
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'534'700	6'579'600	-44'900	-0.7
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	7'206'000	7'296'100	-90'100	-1.2
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	17'741'700	17'012'200	729'500	4.3
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (S)	5'237'700	4'936'600	301'100	6.1
Autres dédommagements	1'475'000	1'373'100	101'900	7.4
	<b>259'371'900</b>	<b>254'804'300</b>	<b>4'567'600</b>	<b>1.8</b>

Le retour du **fonds de péréquation intercommunal** fondé sur le critère de population est en augmentation de 3 millions de francs, plus que compensés par une augmentation de 3.6 millions de francs pour la contribution au dit fond (voir chapitre 35).

Ce chapitre n'appelle pas d'autre commentaire.

**46 Subventions acquises** **+ 0 mio ou + 1.0 %**

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

**48 Prélèvements sur les réserves** **+ 0.3 mio ou + 3.4 %**

	<b>Budget 2012</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>10'060'600</b>	<b>9'727'500</b>	<b>333'100</b>	<b>3.4</b>
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300	23'300	0	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	4'424'000	2'049'000	2'375'000	115.9
Fonds des SI	5'613'300	7'655'200	-2'041'900	-26.7

Il y a lieu de relever que la hausse des charges nettes de la STEP entraîne un recours fortement accru au fonds de péréquation. Par ailleurs, aux Services industriels, le Service de l'électricité a prévu divers prélèvements pour compenser l'augmentation des dépenses d'entretien de la centrale électrique de Lavey et pour effectuer une ristourne aux clients pour le timbre d'acheminement de l'électricité.

## 5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2012 A 2015

Ce plan est constitué par les deux chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements de 2012 à 2015, portant sur les crédits déjà votés
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2012 à 2015, portant sur les crédits à voter d'ici la fin 2015, lesquels sont classés par date de sortie du préavis.

\* \* \* \*

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements du patrimoine administratif pour l'exercice 2012 :

(en millions de francs)	<b>Dépenses présumées</b>		
	<b>Sur crédits votés au 31.08.2011</b>	<b>Sur crédits à voter</b>	<b>Total</b>
Administration générale	2.5	0.6	3.1
Sécurité publique et sports	10.9	1.9	12.8
Culture et logement	15.8	2.3	18.1
Travaux	32.6	1.7	34.3
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	17.6	8.5	26.1
Finances et patrimoine vert	0.8	3.7	4.5
Services industriels	24.6	10.0	34.6
Objets multidirection	0.0	26.8	26.8
<b>Total général</b>	<b>104.8</b>	<b>55.5</b>	<b>160.3</b>

Les principales dépenses prévues pour 2012 sont les suivantes :

(en milliers de francs)

Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	38'684
Bellerive-Plage – Réfections et améliorations	5'800
Théâtre 12 (Opéra) – Rénovation et extension	8'000
Théâtre de l'Arsenic – Rénovation et assainissement	4'000
Route de contournement de La Sallaz	4'050
Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)	3'000
Aménagement et équipement des plates-formes du vallon du Flon	2'500
Réaffectation du Temple de St-Luc en Maison de quartier	5'000
Collège de Villamont – Réfection, agrandissement et transformations	3'896
Assainissement des bâtiments scolaires – 4 <sup>ème</sup> étape	4'000
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	8'400
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité (3 <sup>ème</sup> phase)	6'140

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2012 sont évaluées à 11.8 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 156.5 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats.



## 6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2012

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

<b>Détermination de l'autofinancement</b>	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	32.2	
Amortissements		110.4
Attributions aux réserves		7.7
Prélèvements sur les réserves	10.1	
	<u>42.3</u>	<u>118.1</u>
Autofinancement	<u>75.8</u>	
	<u>118.1</u>	<u>118.1</u>
<b>Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)</b>	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	160.2	
Autorisations d'achats	8.1	
Subventions et recettes sur investissements		11.8
	<u>168.3</u>	<u>11.8</u>
Investissements nets	<u>168.3</u>	<u>156.5</u>
	<u>168.3</u>	<u>168.3</u>
<b>Financement</b>	<b>Mios de francs</b>	<b>%</b>
Investissements nets	156.5	100.0
./. Autofinancement	<u>75.8</u>	<u>48.4</u>
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>80.7</u>	<u>51.6</u>

## 7. TRANSFERT DE SI-REN DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF AU PATRIMOINE FINANCIER

Dans le cadre du rapport-préavis N° 2009/27 du 20 mai 2009, le Conseil communal autorisait la Municipalité à créer une société anonyme détenue à 100 % par la ville de Lausanne dans le but de développer la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Dans ce but, un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 30 millions de francs était accordé.

La société SI-REN fut ainsi fondée en décembre 2009 avec un capital-actions de 30 millions de francs, dont 6 millions sont libérés à ce jour.

Dans le bilan de la Ville toutefois, cette participation est actuellement enregistrée sous les participations du patrimoine administratif. Or, après le lancement de la société, des rendements vont à terme être générés. Il est donc plus adéquat de comptabiliser cette participation dans le patrimoine financier. Rappelons par ailleurs que le patrimoine financier comprend les actifs qui peuvent théoriquement être vendus sans entraver l'exécution des tâches publiques.

## 8. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne*

vu le préavis N° 2011/50 de la Municipalité, du 5 octobre 2011;  
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2012 comme il suit :

Charges	fr. 1'802'242'400
Revenus	1'770'037'400
<b>Excédent des charges</b>	<b>fr. 32'205'000</b>
2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2012 à 2015;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2012;
4. d'autoriser la Municipalité à transférer la participation à SI-REN SA du patrimoine administratif au patrimoine financier.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Daniel Brélaz

Le secrétaire :  
Christian Zutter

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par nature
  - B. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2012  
Brochure du projet de budget de l'exercice 2012  
Plan des investissements pour les années 2012 à 2015